

**MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 19 JANVIER 2024
APPORTÉE AU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DATÉ DU 18 MAI 2023, MODIFIÉ PAR LA
MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 28 JUILLET 2023**

à l'égard du fonds suivant :

**PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT ET
MOYEN TERMES
(le « Portefeuille »)**

Par les présentes, le prospectus simplifié daté du 18 mai 2023, modifié par la modification n° 1 datée du 28 juillet 2023 (le « **prospectus simplifié** »), portant sur les parts du Portefeuille est modifié de la manière décrite ci-après. À moins qu'ils ne soient par ailleurs expressément définis dans les présentes, les termes importants utilisés dans la présente modification ont le sens qui leur est attribué dans le prospectus simplifié.

1. Introduction

Le prospectus simplifié est modifié pour rendre compte de changements apportés aux stratégies de placement, à la désignation et à l'équipe de gestion de portefeuille du Portefeuille, avec prise d'effet vers le 26 janvier 2024.

2. Modification des stratégies de placement du Portefeuille

Les modifications techniques suivantes sont apportées au prospectus simplifié afin de rendre compte de modifications apportées aux stratégies de placement du Portefeuille :

- a) La première puce du premier paragraphe de la sous-rubrique « Stratégies de placement », à la page 56, est remplacée par ce qui suit :

« • sélection de titres à revenu fixe ayant des échéances de placement variées, en fonction des perspectives relatives aux taux d'intérêt; »

- b) La puce suivante est ajoutée à titre de deuxième puce du premier paragraphe de la sous-rubrique « Stratégies de placement », à la page 56 :

« • repérage des meilleurs placements possibles pour le Portefeuille par l'analyse des notes de divers émetteurs; »

- c) Le deuxième paragraphe de la sous-rubrique « Stratégies de placement », à la page 56, est remplacé par ce qui suit :

« À l'occasion, jusqu'à 30 % de l'actif net du Portefeuille peut être investi dans des titres étrangers. »

3. Modification de la désignation du Portefeuille

Les modifications techniques qui suivent sont apportées au prospectus simplifié pour tenir compte de la modification de la désignation du Portefeuille :

- a) Les mentions « Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes » figurant sur la page couverture et la page arrière du prospectus simplifié sont remplacées par la mention « Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes (auparavant, Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes) ».
- b) La phrase suivante est ajoutée à titre de dernière phrase du deuxième paragraphe de la rubrique « Nom, constitution et historique des Portefeuilles » débutant à la page 48 :

« La déclaration de fiducie a été modifiée de nouveau le 26 janvier 2024 pour remplacer la désignation du Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes par Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes. »
- c) Toutes les autres mentions « Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes à court et moyen termes » dans le prospectus simplifié sont remplacées par la mention « Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes ».

4. Modification de l'équipe de gestion de portefeuille du Portefeuille

Les modifications techniques qui suivent sont apportées au prospectus simplifié pour tenir compte de modifications apportées à l'équipe de gestion de portefeuille du Portefeuille :

- a) Les trois dernières rangées du tableau débutant à la page 4 qui donne le nom, le titre et le rôle joué dans le processus de prise de décisions de placement de chaque personne à l'emploi de BMO Gestion d'actifs inc. sont remplacées par ce qui suit :

Portefeuille BMO privé du marché monétaire canadien	Earl Davis	Chef, Titres à revenu fixe et des marchés monétaires, Titres à revenu fixe actifs	Responsable de la constitution du portefeuille et de la stratégie de placement.
	Gordon Rumble	Vice-président et gestionnaire de portefeuille, Titres à revenu fixe actifs	Se concentre principalement sur les obligations de sociétés de qualité.
	Vishang Chawla	Vice-président et gestionnaire de portefeuille, Titres à revenu fixe actifs	Se concentre principalement sur les obligations de sociétés de qualité.

Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes	Earl Davis	Chef, Titres à revenu fixe et des marchés monétaires, Titres à revenu fixe actifs	Responsable de la constitution du portefeuille et de la stratégie de placement.
	Gordon Rumble	Vice-président et gestionnaire de portefeuille, Titres à revenu fixe actifs	Se concentre principalement sur les obligations de sociétés de qualité.
	Vishang Chawla	Vice-président et gestionnaire de portefeuille	Se concentre principalement sur les obligations de sociétés de qualité.
	Andrew Osterback	Directeur et gestionnaire de portefeuille, Titres à revenu fixe actifs	Responsable de la constitution du portefeuille et de la stratégie de placement.
Portefeuille BMO privé d'obligations canadiennes de sociétés	Matthew Montemurro	Directeur et gestionnaire de portefeuille, Fonds négociés en bourse BMO	Responsable de la gestion et de la négociation pour tous les segments du marché des titres à revenu fixe et des actions privilégiées.

5. Quels sont vos droits?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fautive ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par les lois de la province ou du territoire pertinent.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

**ATTESTATION DU PORTEFEUILLE BMO PRIVÉ D'OBLIGATIONS
CANADIENNES À COURT ET MOYEN TERMES**

(le « **Portefeuille** »)

La présente modification n° 2 datée du 19 janvier 2024, avec le prospectus simplifié daté du 18 mai 2023, modifié par la modification n° 1 datée du 28 juillet 2023, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

En date du 19 janvier 2024

(signé) « Elizabeth Dorsch »

Elizabeth Dorsch
Chef de la direction
Société de fiducie BMO

(signé) « Thomas Burian »

Thomas Burian
Chef de la direction financière
Société de fiducie BMO

**Au nom du conseil d'administration
de Société de fiducie BMO,
le fiduciaire du Portefeuille**

(signé) « Caroline Dabu »

Caroline Dabu
Administratrice

(signé) « Bruce Ferman »

Bruce Ferman
Administrateur

**ATTESTATION DU GESTIONNAIRE ET DU PROMOTEUR DU PORTEFEUILLE
BMO PRIVÉ D'OBLIGATIONS CANADIENNES À COURT ET MOYEN TERMES**

(le « Portefeuille »)

La présente modification n° 2 datée du 19 janvier 2024, avec le prospectus simplifié daté du 18 mai 2023, modifié par la modification n° 1 datée du 28 juillet 2023, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fausse ou trompeuse.

En date du 19 janvier 2024

(signé) « Stephen Macdonald »

Stephen Macdonald
Chef de la direction
BMO Gestion privée de placements inc.

(signé) « Ian Narine »

Ian Narine
Chef de la direction financière
BMO Gestion privée de placements inc.

**Au nom du conseil d'administration
de BMO Gestion privée de placements inc.,
le gestionnaire et promoteur du Portefeuille**

(signé) « Thomas Burian »

Thomas Burian
Administrateur

(signé) « Bruce Ferman »

Bruce Ferman
Administrateur